PRÉVENTION DE LA SANTÉ-SÉCURITÉ DES SALARIÉS

Plan de prévention : préparer l'inspection commune, rédiger et suivre

L'entreprise extérieure arrive le matin de l'intervention, le plan de prévention est signé à la volée sur un document type recopié d'un chantier précédent et l'inspection commune se limite à un tour rapide des lieux. Les risques liés à la coactivité ne sont pas identifiés, le personnel d'accueil ignore ce qui se passe sur la zone et les incidents survenus en fin de chantier surprennent tout le monde. Une journée pour reprendre le processus depuis le début : rôles des entreprises utilisatrice et extérieure préparation et conduite de l'inspection commune analyse des risques de coactivité rédaction du plan de prévention et suivi de l'intervention jusqu'à la réception.

DURÉE	MODALITÉ	TARIF	DÉLAI D'ACCÈS
1 jour — 7 h	**Présentiel ou à distance**	**À partir de 990 € HT**	**11 jours ouvrés après validation du financement.**

Mon Pôle Formation est un organisme certifié Qualiopi. La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante : **ACTIONS DE FORMATION** — certificat n° 76 31 02622 31 (SGS ICS)

01 Public visé et prérequis

PUBLIC VISÉ
Responsables sécurité responsables techniques chargés de travaux et donneurs d'ordre amenés à accueillir des entreprises extérieures sur leur site.

PRÉREQUIS
Aucun prérequis

POSITIONNEMENT À L'ENTRÉE
Analyse du besoin et test de positionnement. Vos réponses sont partagées avec votre formateur afin d'adapter la formation à votre niveau et votre contexte professionnel.

02 Objectifs pédagogiques

À l'issue de la formation, le participant sera capable de :

- Distinguer les responsabilités de l'entreprise utilisatrice et de l'entreprise extérieure
- Préparer et conduire une inspection commune préalable sur la zone d'intervention
- Analyser les risques liés à la coactivité entre les différentes entreprises présentes
- Rédiger un plan de prévention adapté à l'intervention plutôt qu'un document type
- Organiser le suivi de l'intervention et la communication des consignes aux équipes

03 Programme détaillé

M1 Le cadre de l'intervention

- Qui est responsable de quoi
- Situer les obligations de l'entreprise utilisatrice et de l'entreprise extérieure
- Identifier les interventions qui nécessitent un plan de prévention
- Repérer la place des sous-traitants de rang inférieur
- Articuler le plan de prévention avec les autres autorisations de travail
- À retenir : Le plan de prévention porte sur les risques nés de la coactivité et non sur les risques propres à chaque entreprise.

M2 L'inspection commune

- Aller voir ensemble avant d'écrire
- Préparer l'inspection et réunir les bons interlocuteurs
- Parcourir la zone d'intervention et ses abords
- Identifier les risques que chaque entreprise fait courir aux autres
- Recenser les installations les accès et les moyens partagés
- Consigner les constats pendant la visite
- Mise en situation : Inspection commune conduite sur un plan de site avec interrogatoire d'un chargé de travaux peu disponible.

M3 Rédiger et suivre

- Un document qui sert pendant le chantier
- Formaliser les mesures de prévention convenues et leurs responsables
- Préciser les consignes de secours et les modalités d'alerte
- Communiquer le contenu aux équipes des deux entreprises
- Mettre à jour le plan en cas d'évolution de l'intervention
- Organiser le suivi sur le terrain et la clôture de l'intervention
- Cas pratique : Rédaction du plan de prévention d'une intervention de maintenance puis mise à jour après un changement de mode opératoire.

04 Modalités pédagogiques, méthodes et moyens

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES
Présentiel ou à distance

LIEU / FORMAT
Dans vos locaux — jusqu'à 10 collaborateurs, Paris — Présentiel, À distance — Classe virtuelle

MÉTHODES MOBILISÉES
• Apports théoriques, ateliers et cas pratiques. Support de cours numérique et fiches méthodes fournis.

ENCADREMENT
Formateurs qualifiés et expérimentés, experts de leur domaine, sélectionnés par Mon Pôle Formation.

05 Modalités d'évaluation et de suivi

ÉVALUATION DES ACQUIS
• QCM et mises en situation. Évaluation des acquis en début et en fin de parcours, évaluation à chaud et à froid à 60 jours.

SUIVI DE L'EXÉCUTION
• Émargement des participants
• Certificat de réalisation remis à l'issue de la formation

SANCTION DE LA FORMATION
Attestation de fin de formation et certificat de réalisation remis à chaque participant.

06 Type de reconnaissance

Formation non certifiante — Attestation de fin de formation et certificat de réalisation remis à chaque participant.

07 Modalités d'accès, financement et tarifs

MODALITÉS D'INSCRIPTION
Inscription en ligne, par téléphone, par devis ou via votre OPCO.

DÉLAI D'ACCÈS
11 jours ouvrés après validation du financement.

FINANCEMENTS POSSIBLES
- OPCO et plan de développement des compétences
- FAF et CFP
- France Travail
- Paiement jusqu'à 6 fois sans frais

DATES / SESSIONS
Entrées permanentes

FORMULE	DÉTAIL	TARIF
Inter-entreprises	-10 % dès 2 participants, -15 % dès 3, -20 % à partir de 4 inscrits sur la même session.	**À partir de 990 € HT**

Prix nets — exonération de TVA, article 261-4-4° du CGI.

08 Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Accessible aux personnes en situation de handicap. Contactez notre référent handicap pour construire une solution adaptée : contact@monpoleformation.fr

RÉFÉRENT HANDICAP
Tiffany LESTROUBAC

CONTACT
contact@monpoleformation.fr

09 Indicateurs de résultats

INDICATEUR	RÉSULTAT	MODALITÉS DE CALCUL
Taux de satisfaction	**N/A**	Moyenne des notes de satisfaction des stagiaires sur les 12 derniers mois
Taux d'abandon	**N/A**	Calculé sur les 12 derniers mois

Résultats arrêtés au 26/09/2026. N/A : donnée non disponible ou effectif insuffisant sur la période.

10 Contacts

INSCRIPTIONS ET INFORMATIONS
contact@monpoleformation.fr
01 87 66 57 66

ADRESSE
10a rue du Maréchal de Lattre de Tassigny, 76420 Bihorel

RÉCLAMATIONS
Par e-mail : contact@monpoleformation.fr